



Contestation de mise sous tutelle de personne agee

Par **rakiaalphadi**, le **07/01/2015** à **04:51**

Bonjour,

je suis une responsable associative et je m'adresse à vous tous, afin de savoir quel type d'aide je peux apporter à une adhérente, une personne âgée, une voisine que je connais depuis plus de 20 ans, qui vient de nous contacter pour nous faire savoir que le tribunal a désigné sa fille comme tutelle alors qu'elle ne veut pas de celle ci?

Elle nous a dit fin de décembre 2014, qu'elle a reçu vers la un courrier recommandé du Tribunal d'Instance, lui annonçant cette nouvelle.

Compte tenu des délais légaux , vu qu'elle nous a donné un mandat sous seing prive et vu que cette personne âgée est actuellement dans une Maison de Retraite située en province et vu que le TRIBUNAL est dans les Hauts de Seine, est ce que nous pouvons déposer une lettre recommandée à sa place pour contester cette désignation de sa fille comme tutelle ? Il est important de noter que depuis cette réception de cette information elle est dans tous ses états car elle ne veut pas que sa fille s'occupe de ses affaires car de plus sa fille lui aurait dit (en privé), qu'elle allait mourir en province sans réaliser jamais son souhait de revenir dans la région parisienne pour y finir sa vie près de son mari décédé
Cordialement